

Lettre d'information de la Mairie de Vesseaux décembre 2017 – N°29



Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

Fidèle à nos engagements de concertation et de communication, j'ai le plaisir de vous inviter à participer à une réunion publique d'informations ce vendredi 15 décembre à 19h00 à la salle polyvalente. Ce sera l'occasion de vous présenter, entre autres, le projet de construction de la nouvelle salle polyvalente. L'architecte du projet sera présent à cette réunion.

Toujours dans le même esprit de concertation, vous trouverez ci-joint la troisième consultation citoyenne portant cette fois sur le projet d'installer quelques caméras de vidéoprotection. Je vous remercie de bien vouloir la retourner complétée en Mairie.

A l'approche des fêtes de fin d'année, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël et du jour de l'an.

Passionnément,
Max TOURVIEILHE

La mairie

● **Recensement de la population**

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Quatre agents recenseurs vont se présenter à votre domicile entre le 18 janvier et le 17 février 2018. Ces derniers sont : Dominique Vesine, Camille Chaussadent, Patrick Mainy et Jean-Marie Sabatier. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Ils vous remettront vos identifiants vous permettant de vous faire recenser sur internet. Si vous souhaitez vous faire recenser à partir du formulaire papier, ils vous remettront le questionnaire à remplir qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

● **Passage piétons au sud de Vesseaux**

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité sur la RD104, la municipalité souhaitait mettre en place un passage piétons au sud de Vesseaux au 380 route d'Aubenas. Après demande d'avis au service des routes du Département, ce dernier a émis un avis défavorable en raison d'un manque de visibilité et d'une vitesse trop élevée sur cette portion de route.

- **Repas des séniors**

Le repas annuel des séniors a eu lieu le dimanche 3 décembre. Plus de 160 personnes ont pu déguster un repas typiquement Ardéchois, accompagné d'une animation permettant de rendre ce moment très convivial. Ce fût l'occasion de se retrouver entre amis ou entre voisins dans une ambiance chaleureuse et de passer un excellent dimanche. Les colis seront distribués avant Noël aux personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas pu être présentes au repas.

- **Illuminations de Noël**

Depuis quelques jours, notre village est illuminé. En effet, cette année les places des commerces sont agrémentées par 2 sapins de Noël et des stalactites lumineuses. La RD104 est quant à elle décorée des habituelles guirlandes sur les lampadaires.

- **Donnez une nouvelle vie à votre sapin de Noël**

Certains d'entre nous ne conservent pas leur sapin de Noël "**à planter**" après les fêtes. La municipalité vous propose de reprendre votre sapin afin de le replanter sur un terrain communal. Cet action permet d'une part de **limiter la coupe de sapin** et de permettre à la municipalité de le réutiliser pour les places publiques dans quelques années.

- **Voeux**

Le vendredi 19 janvier à 19h00, à la salle polyvalente, auront lieu les voeux du Maire et du conseil municipal. L'ensemble des Vesseaudencs est cordialement invité. Le verre de l'amitié clôturera la cérémonie des voeux.

- **Eclairage public : économie d'énergie**

En 2016, la municipalité s'était engagée dans une démarche de modernisation de son parc d'éclairage public. La dernière étape de cette opération s'est achevée il y a quelques semaines par le remplacement de 28 lampes municipales au coeur du village. Cet éclairage à LED permet de réduire significativement la consommation électrique ainsi que la luminosité durant les heures les moins fréquentées.

- **Assainissement individuel**

Jusqu'à présent, l'Agence de l'Eau subventionnait à hauteur de 3300 € la réhabilitation des assainissements individuels non conformes pour les habitations construites avant 1996. Cette aide est désormais réorientée vers d'autres opérateurs du domaine de l'environnement par le gouvernement. Dans ce contexte, il ne sera désormais plus possible à l'Agence de l'Eau de répondre favorablement aux nouveaux besoins en terme de réhabilitations d'assainissement non collectif en 2018.

Les événements de la commune

● **Castagnades 2017**

Malgré le temps maussade du samedi, la balade gourmande a réuni 50 personnes qui ont pu apprécier les surprises gustatives proposées par le Comité des Fêtes. Le concert des Bouches Rouges a réuni une centaine de spectateurs à l'église. Le repas animé par Joël Mouraret a rassemblé 150 convives tous satisfaits tant par le repas que par le spectacle de magie.

Le soleil revenu, le dimanche, de nombreux visiteurs sont venus apprécier l'ambiance des castagnades dans les rues du village et découvrir les produits des producteurs locaux. Comme à l'accoutumée, la bombine a connu un vif succès.

Nous remercions le Comité des Fêtes et toutes les associations qui ont participé à la réussite de cette fête devenue une date incontournable de notre village.

● **Cérémonie du 11 Novembre**

Une centaine de personnes étaient présentes lors de la cérémonie. La municipalité remercie les représentants de la Gendarmerie et du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le curé de la Paroisse, les enfants des écoles de Vesseaux ainsi que les Scouts et Guides de France d'Aubenas.

Un troisième porte drapeau, Bruno Michel, est venu renforcer l'équipe que nous remercions.

Un groupe de travail va se constituer afin de préparer la cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Si vous êtes intéressés pour participer à ce groupe de travail, merci de vous inscrire à l'accueil de la Mairie.

● **Spectacle de Noël pour les enfants des écoles**

Cette année, la municipalité offre une séance de cinéma aux enfants des deux écoles le jeudi 21 décembre. Dans l'après-midi du 22 décembre, les enfants de l'école privée se rendront à l'école publique pour partager le goûter et accueillir le Père Noël.

● **Animation de Noël**

Le dimanche 17 décembre, le Comité des Fêtes propose une animation de Noël pour les petits et grands. A partir de 13h30, une chasse aux trésors dans le village sera proposée aux enfants. Le départ aura lieu sur la Place Fernand Boiron. Ceux qui préfèrent rester plus tranquilles pourront participer à des jeux et des ateliers de créations dans la salle polyvalente ou faire le tour du village grâce aux poneys du Père Noël. A 15h00, Chloé Gabrielli, conteuse professionnelle, viendra conter une histoire de Noël. A 16h00, le Père Noël offrira des gourmandises aux enfants. Crêpes et buvette seront proposées sur place. Nous vous attendons nombreux pour cet après-midi festif dans l'esprit de Noël.

● **Tombola de l'école publique**

Les enfants de l'école publique vendront des tickets de tombola dont le tirage aura lieu le 19 janvier 2018.

Divers

- **Atelier crochet**

Un atelier de crochet pour débutants et confirmés est proposé tous les vendredis de 17h00 à 18h30 au salon “Art Coiffure” place des commerces. Le prix est de 5 € la séance.

Renseignements au 04.75.35.19.87.

- **Poubelles individuelles à ordures ménagères**

Afin de rendre le centre du village et les hameaux plus attractifs pour les résidents et les touristes, nous vous remercions de rentrer vos poubelles individuelles après le passage des agents de collecte.

- **Carte OÙRA**

Il s’agit d’une carte magnétique à puce nominative sur laquelle sont chargés tous les titres de transports des différents réseaux de la région. Pour le secteur d’Aubenas, cela concerne les réseaux : Tout’enbus, Le Sept, les lignes de cars ou trains de la région Auvergne-Rhône-Alpes actuellement vendus à la boutique SNCF.

L’objectif est de développer en facilitant l’usage des transports en commun localement. Elle est destinée à toutes les personnes utilisant les transports en commun sur le territoire (scolaire compris).

Avec la carte OÙRA, votre ticket Tout’enbus est valable toute la journée sur l’ensemble des lignes, aller-retour illimités.

Sans la carte OÙRA, pour utiliser le réseau Tout’enbus il est nécessaire de s’acquitter d’un titre de transport à 1€ à chaque montée dans l’autobus et / ou dès qu’il y a un changement de ligne. Plusieurs abonnements sont possibles : mensuel à 15 €, semestriel à 80 € ou annuel à 150€.

Quelques dates à retenir pour les mois à venir

Date	Lieu	Activité	Qui
Vendredi 15 décembre à 19h00	Salle polyvalente	Réunion publique	Municipalité
dimanche 17 décembre à partir de 10h00	Salle polyvalente	Animation de Noël	Comité des Fêtes
vendredi 19 janvier à 19h00	Salle polyvalente	Cérémonie des voeux	Mairie
dimanche 28 janvier à 14h00	Salle polyvalente	Loto	Ecole St Joseph

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – www.vesseaux.fr

Heures d'ouverture de la mairie du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Mardi et Jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires.

Consultation citoyenne de la Mairie de Vesseaux



Décembre 2017

CONSULTATION CITOYENNE N°3

Projet de mise en place de vidéoprotection à Vesseaux

Chers Vesseaudencs,

Les récents cambriolages qu'ont subi des commerces de Vesseaux ainsi que certaines habitations, les incivilités que nous avons connues ces derniers mois, la sécurisation de la future aire de sports et de loisirs intergénérationnelle nous conduisent à vous consulter sur notre projet d'installation de quelques caméras de vidéoprotection.

Ce projet consisterait à la mise en place de 6 à 8 caméras en bordure de RD104 :

- une à l'entrée sud du village,
- une à proximité de la place des commerces,
- deux à proximité de l'école publique,
- deux à la future aire de sports et de loisirs,
- deux au complexe de l'Herma (terrains de sports, future salle polyvalente).

Le coût estimatif est compris entre 20 000 et 30 000 euros. Ce projet peut être subventionné à hauteur de 40 à 60 % du montant total.

Merci pour votre participation.

Je suis favorable



Commentaires : _____

Je ne suis pas favorable



Je n'ai pas d'avis



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

A retourner en Mairie avant le 31 décembre 2017.